

ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS

(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue : Dominique Seiler n° : 34 tronçon : au carrefour avec la rue de la messe

NATURE DES TRAVAUX

Rénovation du branchement eau potable du "Château" (Remplacement du collier de fibre)

Travaux exécutés par une entreprise

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud

Permission de voirie :

N° : Date :

Service :

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : 24/09/2018 Au : 19/10/2018

MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécie	X		
Alternat inférieur à 100 m	X		
B15/C18			
K10			
Feux tricolores			

SOGEA EST BTP

ETP REICHART

Rue Edouard Branly

ZI BP 80258

57402 SARREBOURG Cedex

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise :

Personne responsable du chantier : MARCUK Frédéric

Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 06 73 98 07 62

Maître d'œuvre / d'ouvrage :

Entreprise :

Date :

Date : 19/09/2018

Signature / cachet

Signature / cachet

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Oui, avec les restrictions suivantes :	<input type="checkbox"/> Non, au motif suivant :
		<input type="checkbox"/> Aucune permission de voirie n'est délivrée <input type="checkbox"/> Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique <input type="checkbox"/> Autre :

A Sarrebourg, le 26/09/18

Signature / cachet

Pour le Maire
L'adjoint délégué


 Roland KEIN